



## Moins de chômeurs et plus de diplômés chez les créateurs d'entreprises franciliens

**E**n 2014, les entreprises créées en Île-de-France, hors régime de l'auto-entrepreneur, l'ont été le plus souvent par des salariés ou des chefs d'entreprises. La proportion de chômeurs parmi les créateurs, en baisse par rapport à 2010, reste plus faible qu'au niveau national. Les créateurs d'entreprises franciliens sont très diplômés, et cette spécificité se renforce en 2014 : 45 % d'entre eux sont titulaires au moins d'un diplôme de niveau licence, contre 31 % en moyenne en France. Le secteur des activités spécialisées, scientifiques et techniques, surreprésenté en Île-de-France, devance désormais le commerce au sein de ces créations. Les projets démarrant avec un faible investissement initial, financés exclusivement sur des ressources personnelles et ne bénéficiant d'aucun appui, sont plus fréquents qu'en 2010.

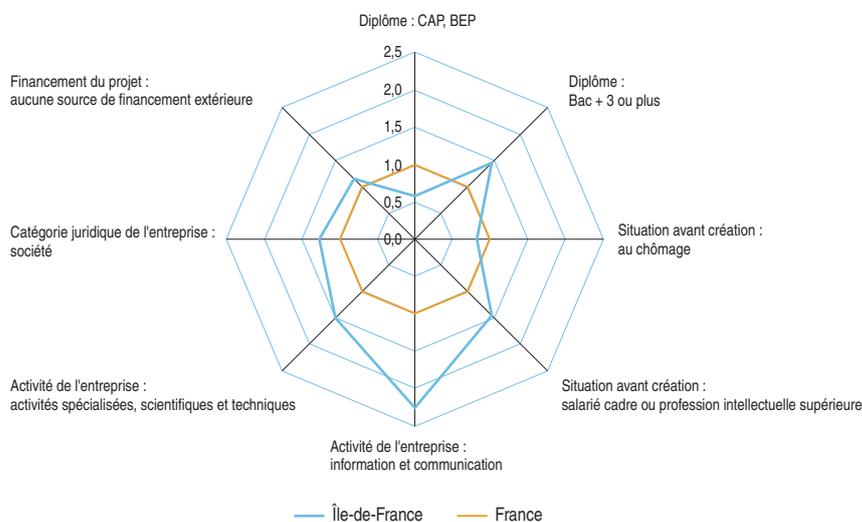
Céline Calvier, Insee Île-de-France  
Yves Burfin, Isabelle Savelli-Thiault, Crocis de la CCI Paris Île-de-France

L'Île-de-France concentre le quart des créations d'entreprises en France. En 2014, 142 000 entreprises ont été créées dans la région, dont plus de la moitié sous le régime de l'auto-entrepreneur. Cependant, en Île-de-France comme dans l'ensemble de la France, cette part a baissé par rapport à 2010, année au cours de laquelle le régime de l'auto-entrepreneur avait connu un engouement exceptionnel, au lendemain de son entrée en vigueur en 2009.

Cette étude porte sur les 70 000 entreprises « classiques » (hors auto-entrepreneurs) immatriculées en Île-de-France en 2014 et leur évolution depuis 2010. Elle exclut en effet le régime de l'auto-entrepreneur du fait de problématiques spécifiques, liées notamment à l'importance du non-démarrage de l'activité (seuls 55 % des auto-entrepreneurs immatriculés au premier semestre 2014 démarrent effectivement une activité avant la fin de l'année) ou encore de la nature de l'activité, qui constitue souvent un complément de revenus.

### 1 Les créateurs d'entreprises franciliens : des spécificités par rapport au niveau national

Principales spécificités des créateurs d'entreprises franciliens par rapport au niveau national (indice de spécificité)



Lecture : pour chacune des huit caractéristiques, l'indicateur est la proportion de créateurs d'entreprises présentant la caractéristique mentionnée. Il est normé à 1 : la valeur 1 représente la moyenne nationale. Les huit caractéristiques présentées sont celles pour lesquelles la valeur en Île-de-France s'éloigne le plus de 1. Ainsi, les diplômés bac+3 ou plus sont, parmi les créateurs d'entreprises franciliens, 1,5 fois plus représentés qu'en moyenne nationale.

Champ : entreprises créées au cours du 1<sup>er</sup> semestre et toujours actives au jour de l'enquête (hors auto-entrepreneurs).

Source : Insee, enquête Sine 2014, première interrogation.

Le profil des créateurs franciliens et des entreprises créées met en évidence un certain nombre de spécificités par rapport au niveau national, qui semblent se confirmer, voire se renforcer, en 2014 (*figure 1*).

## Moins de chômeurs et plus de très diplômés qu'en 2010

Les Franciliens ayant créé leur entreprise en 2014 sont moins souvent chômeurs que ceux de 2010 (22 % contre 27 %), et plus souvent salariés (du privé ou du public) ou chefs d'entreprises (salarié ou indépendant) (*figure 2*). Comme dans la population active, la proportion de chômeurs parmi les créateurs d'entreprises est plus faible en Île-de-France qu'au niveau national, en 2010 comme en 2014. Parmi les créateurs franciliens qui étaient salariés avant la création, ce sont les employés qui ont le plus progressé entre 2010 et 2014. Leur part a doublé (13 % en 2014) et se rapproche désormais de celle des cadres, qui restent toujours plus nombreux parmi les créateurs franciliens que dans les autres régions. Les créateurs franciliens de 2014 sont légèrement plus âgés que ceux de 2010 : 24 % ont 50 ans ou plus, contre 21 % en 2010. Ils sont plus diplômés qu'au niveau national (57 % de diplômés du supérieur, contre 46 %), comme l'ensemble de la population francilienne. L'écart avec la moyenne nationale est particulièrement marqué pour les plus diplômés, au moins de niveau licence. Cette proportion a augmenté de quatre points par rapport à 2010, autant en Île-de-France que dans l'ensemble de la France, ce qui confirme l'avantage francilien.

Cependant, les créateurs franciliens n'ont pas plus d'expérience de la création d'entreprise qu'en 2010 : 72 % sont des primo-créateurs (69 % en 2010). En outre, en Île-de-France comme dans l'ensemble de la France, 37 % se sont « reconvertis » au moment du projet, c'est-à-dire qu'ils exercent un métier différent de celui qu'ils occupaient auparavant.

Comme au niveau national, la proportion de femmes parmi les créateurs ne progresse pas en Île-de-France, elle est même légèrement inférieure à celle de 2010 (26 % contre 29 %).

## Des créations franciliennes plus fréquentes dans les secteurs des activités spécialisées, scientifiques et techniques et de l'information-communication

Comme au niveau national, trois secteurs d'activité sont prédominants dans les créations d'entreprises en Île-de-France : le commerce, la construction et les activités spécialisées scientifiques et techniques (six

## 2 Des créateurs moins souvent chômeurs et plus diplômés qu'en 2010

Caractéristiques des créateurs d'entreprises (en %)

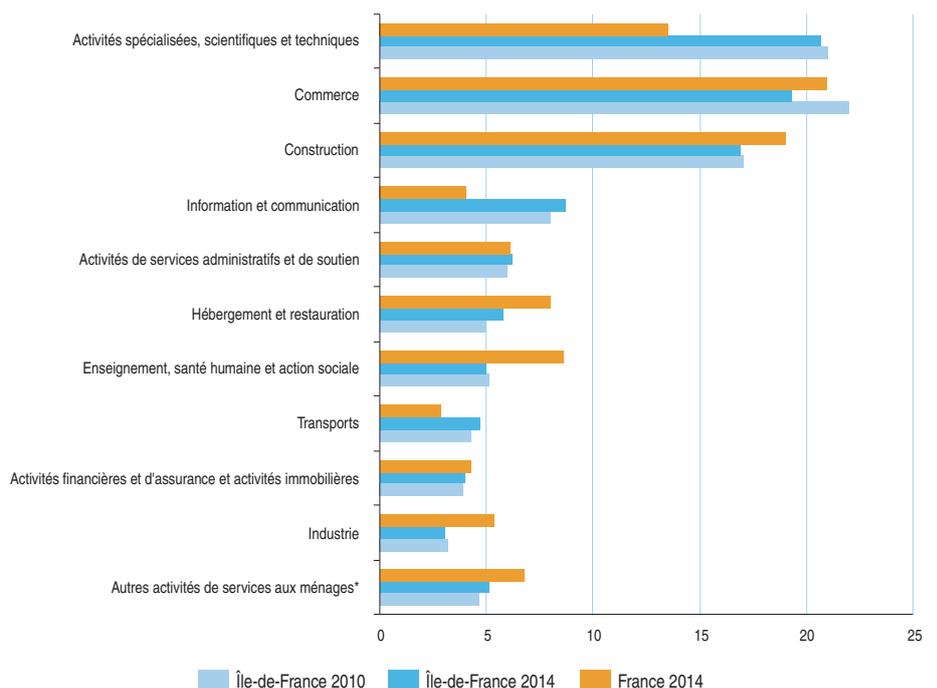
	Île-de-France		France
	2010	2014	
<b>Sexe</b>			
Homme	71	74	72
Femme	29	26	28
<b>Âge</b>			
Moins de 30 ans	17	18	19
30 à 39 ans	33	31	31
40 à 49 ans	29	27	28
50 ans ou plus	21	24	22
<b>Diplôme</b>			
Non diplômé (au plus le brevet des collèges)	19	18	17
Diplôme inférieur au Bac (CAP, BEP)	12	11	19
Baccalauréat général, technologique ou professionnel, brevet supérieur	14	14	18
Diplôme de l'enseignement supérieur général ou technique, dont :	55	57	46
Diplôme du supérieur de 1 <sup>er</sup> cycle	14	12	15
Diplôme du supérieur de 2 <sup>e</sup> ou 3 <sup>e</sup> cycle	41	45	31
<b>Situation avant la création</b>			
Au chômage	27	22	27
Salarié (privé ou public), dont :	33	38	36
Cadre ou profession intellectuelle supérieure	16	16	11
Profession intermédiaire	5	4	5
Employé	7	13	14
Ouvrier	5	5	6
Chef d'entreprise (salarié ou indépendant)	25	29	26
<b>Expérience de la création d'entreprise</b>			
Première création	69	72	72

Champ : entreprises créées au cours du 1<sup>er</sup> semestre et toujours actives au jour de l'enquête (hors auto-entrepreneurs).

Source : Insee, enquêtes Sine 2010 et 2014, premières interrogations.

## 3 Activité de l'entreprise : toujours le même trio de tête

Répartition des créateurs d'entreprises selon le secteur d'activité à la création (en %)



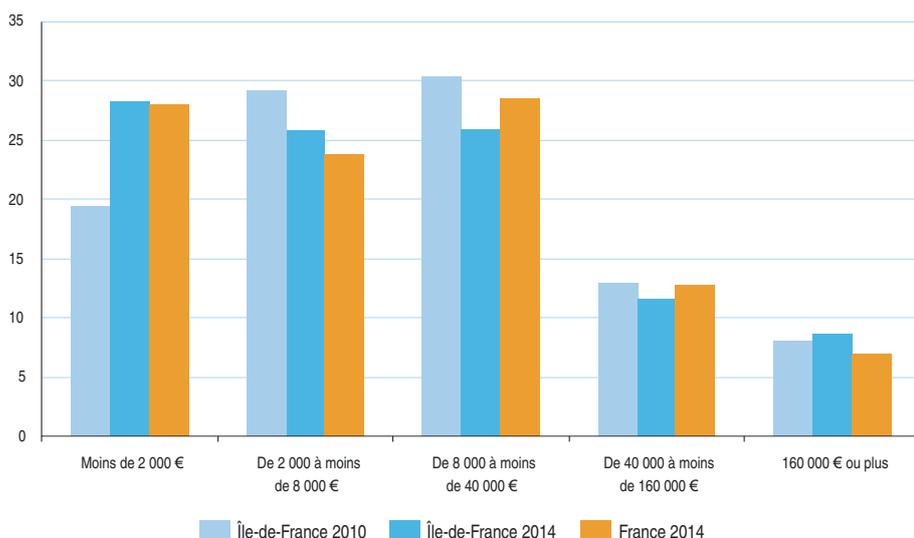
\* Dont arts, spectacles et activités récréatives.

Champ : entreprises créées au cours du 1<sup>er</sup> semestre et toujours actives au jour de l'enquête (hors auto-entrepreneurs).

Source : Insee, enquêtes Sine 2010 et 2014, premières interrogations.

#### 4 Des moyens investis au démarrage plus faibles qu'en 2010

Répartition des créateurs d'entreprises selon les moyens investis au démarrage (en %)



Champ : entreprises créées au cours du 1<sup>er</sup> semestre et toujours actives au jour de l'enquête (hors auto-entrepreneurs).

Source : Insee, enquêtes Sine 2010 et 2014, premières interrogations.

créations sur dix en 2014) (figure 3). Toutefois, le poids respectif de ces secteurs diffère entre l'Île-de-France et le niveau national. Les créateurs d'entreprises franciliens démarrent plus souvent leur projet dans le secteur des activités spécialisées scientifiques et techniques, en particulier les activités de conseil en gestion pour les entreprises : celui-ci représente 21 % des créations franciliennes contre 14 % au niveau national, ce qui en fait le principal secteur d'activité des nouvelles entreprises dans la région. Dans l'ensemble de la France, c'est le commerce qui occupe la première place, malgré un léger repli par rapport à 2010. En dehors du trio de tête, une autre activité se démarque au sein des créations franciliennes : l'information et la communication (9 % de l'ensemble des créations contre 4 % au niveau national). Comme en 2010, huit entreprises franciliennes sur dix se créent en 2014 sous la forme d'une société, contre six sur dix au niveau national.

#### Des projets plus modestes qu'en 2010

En Île-de-France comme dans l'ensemble de la France, la moitié (54 %) des créateurs se lancent dans leur projet avec un investissement initial de moins de 8 000 euros. Suivant en cela la tendance nationale, les projets les plus modestes sont plus nombreux qu'en 2010 (figure 4) : 28 % démarrent avec moins de 2 000 euros, contre 19 % en 2010. À l'inverse, la part des projets démarant avec un investissement de 8 000 à 40 000 euros est en légère baisse (26 % contre 30 % en 2010).

Les moyens investis au démarrage dépendent beaucoup de la catégorie juridique de l'entreprise : 56 % des entreprises indivi-

duelles franciliennes démarrent avec moins de 2 000 euros, contre seulement 21 % des sociétés. Ils dépendent également de l'activité. Les nouvelles entreprises franciliennes du secteur des activités spécialisées, scientifiques et techniques nécessitent relativement peu de moyens et démarrent quatre fois sur dix avec moins de 2 000 euros. Cette proportion est deux fois plus faible pour les nouvelles entreprises du commerce et plus marginale encore dans le secteur hébergement-restauration (14 %). Dans ce dernier secteur, les projets sont de plus

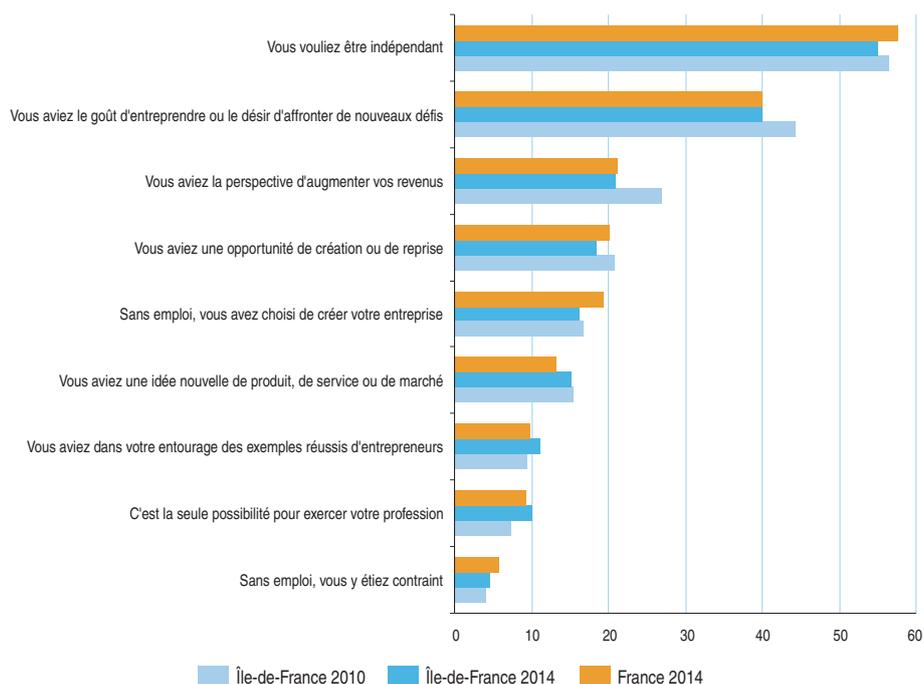
grande envergure et nécessitent davantage d'investissement : quatre créations sur dix ont lieu avec un investissement de 160 000 euros ou plus au démarrage, contre seulement une sur dix dans le secteur des activités spécialisées, scientifiques et techniques. En 2014 comme en 2010, 85 % des nouvelles entreprises franciliennes se créent sans salarié (hors dirigeant salarié), soit une proportion équivalente au niveau national. Seules 5 % des nouvelles entreprises donnent lieu à la création de deux emplois salariés ou plus au démarrage.

#### La volonté d'indépendance reste la principale motivation des créateurs d'entreprises

En Île-de-France comme au niveau national, la raison de la création d'entreprise la plus souvent citée par les créateurs demeure la volonté d'indépendance (55 %) (figure 5). Cependant, les créateurs d'entreprises franciliens en 2014 semblent moins ambitieux que ceux de 2010 : ils citent moins souvent la perspective d'augmenter leurs revenus et un peu plus souvent la contrainte, parce que sans emploi ou parce que c'était la seule possibilité pour eux d'exercer leur profession. En outre, ils sont un peu plus nombreux qu'en 2010 à déclarer que leur objectif principal lors de la création est d'assurer leur propre emploi (60 %, contre 56 % en 2010), bien avant le développement de leur entreprise en termes d'emplois ou d'investissements.

#### 5 La volonté d'indépendance, principale motivation des créateurs d'entreprises

Répartition des créateurs d'entreprises selon les principales raisons qui ont poussé à la création (en %)



Les créateurs pouvaient indiquer plusieurs raisons ; les pourcentages cumulés dépassent donc 100 %.

Champ : entreprises créées au cours du 1<sup>er</sup> semestre et toujours actives au jour de l'enquête (hors auto-entrepreneurs).

Source : Insee, enquêtes Sine 2010 et 2014, premières interrogations.

## Un moindre recours à des sources de financement extérieures

En Île-de-France, 73 % des projets sont financés sans recours à des sources de financement autres que les ressources personnelles, familiales ou des associés, pour seulement 65 % dans l'ensemble de la France. Cette part dépend beaucoup des moyens investis : elle s'élève à 95 % pour les projets qui ont démarré avec moins de 2 000 euros, contre seulement 19 % pour ceux qui ont démarré avec 160 000 euros ou plus. Les créateurs d'entreprises d'Île-de-France recourent à des sources de financement extérieures dans les mêmes proportions qu'au niveau national quand les moyens engagés au démarrage sont faibles ou à l'inverse élevés. En revanche, il existe une différence pour les niveaux intermédiaires d'investissement initial : parmi les projets qui démarrent avec un capital compris entre 8 000 et 160 000 euros, 59 % des créateurs franciliens n'ont recours à aucune source extérieure de financement, contre seulement 42 % au niveau national. En lien avec un plus grand nombre de projets modestes, la proportion de créateurs franciliens qui financent leur projet uniquement à partir de ressources personnelles a nettement progressé depuis 2010 (+ 13 points). Le recours à l'emprunt bancaire est en net recul : seules 15 % des créations donnent lieu à un emprunt au titre de l'entreprise, contre 25 % en 2010, et 6 % à titre personnel, contre deux fois plus en 2010. Les projets franciliens profitent également moins souvent qu'au plan national de dispositifs d'aide ou d'exonération publique : 68 % ne bénéficient d'aucun dispositif, contre 56 % au niveau national. Les créateurs aidés ont principalement recours au dispositif ACCRE (Aide aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprises).

## Moins d'appui à la création qu'en 2010

En 2014, 43 % des créateurs franciliens ont monté leur projet seuls, contre seulement 30 % en 2010. Ceux qui reçoivent un appui pour créer leur entreprise sollicitent principalement leur entourage personnel ou professionnel, mais moins en 2014 qu'en 2010. De même, ils font moins souvent

## Source et définition

Le **système d'information sur les nouvelles entreprises (Sine)** est un dispositif permanent d'observation d'une génération de nouvelles entreprises tous les quatre ans. Une génération correspond aux entreprises créées au cours du premier semestre d'une année donnée. Pour chaque génération, le recueil d'informations repose sur trois interrogations :

- la première, quelques mois après la création de l'entreprise ;
- la deuxième, trois ans après l'année de création ;
- la troisième, cinq ans après l'année de création.

Le champ de l'enquête Sine couvre l'ensemble des créations d'entreprises, hors auto-entrepreneurs, qui ont vécu plus d'un mois dans l'ensemble des activités économiques marchandes, à l'exclusion de l'agriculture. Les entreprises créées sous le régime de l'auto-entrepreneur font l'objet d'une enquête spécifique.

Le champ de l'étude prend en compte les entreprises du champ Sine créées au cours du premier semestre de l'année considérée, et toujours actives au jour de l'enquête (c'est-à-dire au 30 septembre pour 2010 et au 30 novembre pour 2014). Ainsi, sur les 70 000 entreprises (hors auto-entrepreneurs) créées en Île-de-France au cours de l'année 2014, 31 000 entrent dans le champ de l'étude.

La notion de **création d'entreprise** retenue dans cette étude s'appuie sur un concept harmonisé au niveau européen. Elle correspond généralement à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production. Elle inclut également la réactivation d'entreprise après une interruption de plus d'un an, et la reprise d'entreprise s'il n'y a pas continuité entre la situation du cédant et celle du repreneur, du point de vue de l'activité ou de la localisation.

appel à l'appui d'une structure dédiée à la création d'entreprise. En revanche, ils ont toujours autant recours aux spécialistes comme les avocats ou les experts-comptables. En France, la proportion de créateurs montant leur projet sans aucun appui est du même ordre de grandeur qu'en Île-de-France, mais le recours aux structures dédiées est plus fréquent (21 % contre 14 %). Le recours à une formation pour la réalisation du projet est stable depuis 2010 : les trois quarts des créateurs d'entreprises ne suivent aucune formation particulière en 2014, tandis que 15 % en suivent une parce qu'elle est imposée ou requise. Malgré la baisse du recours à ces appuis, les créateurs d'entreprises sont plus nombreux qu'en 2010 à déclarer n'avoir rencontré aucune difficulté particulière lors de la création de leur entreprise (27 % contre 21 %).

## Une utilisation du numérique encore limitée dans les nouvelles entreprises

Les jeunes entreprises franciliennes ont plus souvent une clientèle nationale (23 %) ou

internationale (10 %) que celles des autres régions françaises, dont la clientèle est plus souvent locale. Cela peut s'expliquer par la structure sectorielle des entreprises créées en Île-de-France, moins orientée vers les activités « présentes » telles que le commerce et la construction, mais plus spécialisée dans les activités de services aux entreprises. Cependant, les jeunes entreprises franciliennes n'utilisent pas le numérique de façon plus significative qu'au niveau national. Et contre toute attente, elles ne l'utilisent pas davantage qu'en 2010 : seules 40 % des nouvelles entreprises franciliennes créées ont un site internet (ouvert ou en cours de construction), et 10 % vendent en ligne. L'utilisation des réseaux sociaux est également faible : 37 % des entreprises récemment créées les utilisent.

Le recours à des services extérieurs payants concerne huit jeunes entreprises sur dix en 2014, en très légère baisse par rapport à 2010. La comptabilité est le service le plus fréquemment externalisé, et de manière plus marquée en Île-de-France que dans l'ensemble du pays (73 % contre 67 %). ■

Insee Île-de-France  
1 rue Stephenson  
78188 Saint-Quentin-en-Yvelines cedex

### Directrice de la publication :

Marie-Christine Parent

### Rédactrice en chef :

Christèle Rannou-Heim

### Crédits photos :

Phovoir et Denis Sutton/RATP

ISSN 2416-8149

© Insee 2017

## Pour en savoir plus

- Burfin Y., Calvier C., Savelli-Thiault I., « Auto-entrepreneurs en Île-de-France - Un régime devenu moins attractif, mais prisé par les jeunes et les femmes », *Insee Flash Île-de-France* n° 18, juillet 2017.
- « Les créations et créateurs d'entreprises en 2014 : situation initiale », *Insee Résultats* n° 89, novembre 2016.
- Richet D., Thomas S., « Les créateurs d'entreprises en 2014 : moins de chômeurs et des projets plus modestes qu'en 2010 », *Insee Première* n° 1600, juin 2016.
- Abdelmalek S., Burfin Y., Calvier C., « Avec le régime de l'auto-entrepreneur, les profils des créateurs franciliens ont été modifiés », *Insee Analyses Île-de-France* n° 3, juillet 2014.